

**L'hon. M. Harris:** L'honorable député sait-il que la constitution garantit l'usage des langues anglaise et française seulement?

**M. Hees:** Oui, je le sais. Tous les citoyens du Canada le savent. Mais ce n'est pas en le répétant qu'on attirera des immigrants. Ceux qui habitent le Canada savent que le droit à leur langue leur est reconnu et la question ne se pose pas pour eux. Je ne crois pas qu'une déclaration comme celle-là, à laquelle on voulait accorder beaucoup de publicité puisqu'on n'aurait pas donné de texte écrit à la *Presse canadienne* si on n'avait pas voulu que cette déclaration fût répandue partout, soit de celles qui peuvent attirer chez nous des gens qui ne parlent ni l'anglais ni le français. Je serais fort étonné que le ministre fût de cet avis.

Il est bon de se rappeler que, tout récemment, le Gouvernement était tout disposé à autoriser M. Désy, directeur du service international de Radio-Canada, à affecter \$25,000 à une émission radiophonique d'une demi-heure destinée au Brésil.

**M. le président suppléant:** Le député reconnaîtra que je lui ai laissé passablement de latitude au cours du présent débat. Il me permettra sans doute de dire qu'il ne m'a pas semblé lorsqu'il a parlé du logement, se borner aux aspects de cette question qui ont trait à l'immigration, comme il m'avait promis de le faire. L'honorable député veut maintenant considérer une question qui ne se rapporte certainement pas à l'immigration et je dois le prier de s'en tenir à cette dernière question.

**M. Hees:** Monsieur le président, j'estime que M. Désy et le service international qu'il dirige ont beaucoup à faire avec l'immigration.

**L'hon. M. Harris:** Nous n'y recourons pas pour ce qui est de l'immigration.

**M. Hees:** A quoi servent donc ces émissions internationales?

**L'hon. M. Harris:** Vous pourrez poser cette question au ministère des Affaires extérieures ou à Radio-Canada en temps et lieu.

**M. Hees:** Tout ce que je soutiens c'est que ces émissions influent profondément sur l'immigration car les gens qui les écoutent se font une certaine idée de la vie au Canada. Dans bien des cas, c'est là la seule façon qu'ils ont de se renseigner sur le Canada. Les émissions dont je parle, celles qui étaient destinées au Brésil, avaient pour but, sauf erreur, de renseigner les Brésiliens sur le Canada et de les inviter à venir s'établir ici. Il me semble fort étrange,—et c'est tout ce que je dirai à ce propos,—que le Gouvernement consente à dépenser \$25,000 pour une émission radiophonique dirigée vers un pays qui est situé à

[M. Hees.]

3,000 milles d'ici, tandis qu'il permet à ses fonctionnaires de faire une déclaration qui a reçu une grande publicité, à laquelle on se proposait de donner beaucoup de publicité, autrement la *Presse canadienne* ne l'aurait pas reçue à titre de déclaration préparée, déclaration qui allait manifestement indisposer plus d'un million de personnes habitant notre pays. Je crois qu'on favoriserait beaucoup notre immigration, si le Gouvernement informait le directeur du service international de Radio-Canada de se borner à dire au monde entier quel magnifique pays est le Canada, au lieu de faire des déclarations visant à indisposer les gens que nous faisons venir au pays cette année ou que nous avons fait venir au cours des années passées.

**M. Stewart (Winnipeg-Nord):** J'ai certaines questions à poser au sujet de l'immigration, auxquelles le ministre pourrait peut-être répondre plus tard au cours du débat. Je voudrais aussi formuler quelques commentaires sur le programme du Gouvernement. Mes remarques renfermeront plus de critiques que de félicitations, mais elles ne diminuent en rien l'estime que j'ai pour ces fonctionnaires qui travaillent beaucoup. Je leur sais gré de la courtoisie et de l'attention qu'ils m'ont toujours accordées. Il convient aussi en toute justice de dire que le ministre m'a toujours bien accueilli lorsque je me suis permis de porter à son attention des cas d'injustice patente ou qui exigeaient une certaine compassion.

Une de mes questions se rattache à une déclaration que le ministre a faite l'an dernier au cours du débat sur l'immigration. Voici ce qu'a dit le ministre à propos de ce programme, comme l'atteste la page 4530 des *Débats* du 4 juillet 1952:

Notre objectif est d'admettre au Canada, sans aller au delà de notre pouvoir d'absorption et sans modifier le caractère fondamental de notre population, un aussi grand nombre de personnes qui soient capables de fournir un apport à notre vie nationale.

Selon le Gouvernement, quel est notre pouvoir d'absorption? Il est fort possible que le chiffre cité aujourd'hui à propos de notre pouvoir d'absorption soit tout à fait faux dans une semaine, un mois ou un peu plus. Si le Gouvernement s'est tracé un programme quelconque en matière d'immigration, il doit avoir une idée de notre pouvoir d'absorption. J'aimerais savoir s'il a établi un chiffre à ce sujet. Ce chiffre influencerait sans doute grandement sur la ligne de conduite du Gouvernement.

De même que d'autres qui ont participé au présent débat, j'ai lu avec attention l'exposé que le ministre a fait hier. S'il me semble